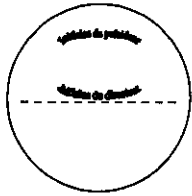




École primaire
Champlain
2985, rue Galt Ouest
Sherbrooke, QC
J1K 1M3
819-822-5650



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École Champlain

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHEBROOKE
ÉCOLE CHAMPLAIN**

**Procès-verbal de l'assemblée générale de parents tenue le
10 SEPTEMBRE 2024 à 18 h 30 au gymnase de l'école Champlain.**

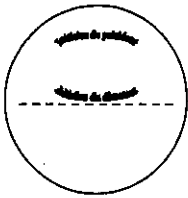
MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉTAIENT PRÉSENTS

- Marjo Tardif
- Josiane Dorion
- Éric Caron
- Laurie Bush
- Konin Koua
- Guillaume Lauzier (substitut)
- Karine Fontaine (substitut)

- Absents
- Aucun membre absent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Mme Josée Poirier, directrice



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École Champlain

N° de la résolution
ou annotation

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE et MOT DE BIENVENUE

La directrice de l'école, Mme Josée Poirier, accueille les parents, présente la présidente du CÉ, Mme Marijo Tardif et lui laisse la parole pour débiter la rencontre. La séance ouvre à 18h30.

AG # 24-25-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jossia Bergeron, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 24-25-02

3. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Karine Fontaine, et résolu :

QUE Marijo Tardif préside l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 24-25-03

4. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Eric Caron, et résolu :

QUE Josiane Dorion agisse comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 24-25-04

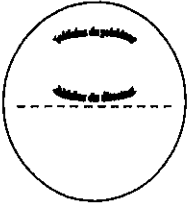
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 août 2023

Il est proposé par Anne-Marie Côté et résolu :

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 31 août 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

<p>N° de la résolution ou annotation</p>	<p>6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR 2022-2023</p> <p>La présidente d'assemblée, Marijo Tardif, présente brièvement le rapport annuel du conseil d'établissement de l'année 2023-2024 et rappelle aux parents qu'une copie de ce rapport leur a été envoyée par courriel et a été déposée sur le site internet de l'école.</p> <p>7. PRÉSENTATION DES POSTES À COMBLER CETTE ANNÉE :</p> <p>Les postes et mandats à combler pour cette année sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux postes de membres représentants au conseil d'établissement ; - jusqu'à deux membres substitués ; - un représentant au comité de parents (parmi tous les membres parents ayant un poste au sein du CÉ). <p>La présidente d'assemblée explique le rôle et la durée du mandat de chacun de ces postes.</p> <p>8. ADOPTION DE RÈGLES D'ÉLECTION</p> <p>Les personnes intéressées se proposent. Advenant le cas où il y a plus de candidats que le nombre de postes disponibles, un vote secret sera effectué. Les personnes ayant reçu le plus de votes seront élues. Nous débiterons par les deux postes de membres officiels et referons le même processus pour les substitués.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION</p> <p>Il est proposé par Marijo Tardif, et résolu : QUE Josée Poirier préside les élections aux différents postes de représentants des parents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>10. NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS</p> <p>Il est proposé par Jossia Bergeron, et résolu : Que Josiane Dorion et Laurie Bush agissent comme scrutateurs aux élections aux différents postes de représentants des parents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>AG # 24-25-05</p>	
<p>AG # 24-25-06</p>	
<p>AG # 24-25-07</p>	



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École Champlain

N° de la résolution
ou annotation

AG # 24-25-08

11. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président d'élections informe qu'il y a 2 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

- A. Marijo Tardif
- B. Eric Caron
- C. Véronique Nault

Attendu que le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants,
Attendu les résultats du vote tenu;

Il est proposé par Josiane Dorion, parent, que les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'école Champlain pour une durée de 2 ans, savoir :

- Marijo Tardif
- Eric Caron

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

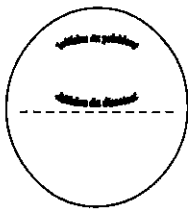
AG # 24-25-09

12. ÉLECTION DES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (maximum 2 représentants)

Il est proposé par Jossia Bergeron, parent, que les personnes suivantes soient nommées membres substitués au Conseil d'établissement de l'école Champlain pour une durée de 1 an.

- Anne-Marie Côté
- Véronique Nault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École Champlain

N° de la résolution
ou annotation

AG # 24-25-10

13. ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT ET DE SON SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSRS

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire, au sein de tous les membres parents du CÉ de l'école, un représentant des parents au Comité de parents du centre de services scolaires de la Région-de-Sherbrooke et qu'il y a aussi la possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Il est proposé par Marijo Tardif que Josiane Dorion soit nommée représentante au comité de parents du CSSRS et que Laurie Bush soit nommée substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 24-25-11

14. PRÉSENTATION DE CE QU'EST UN OPP (ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS) ET DÉCISION QUANT À SA FORMATION

Bien qu'il n'y ait pas eu d'OPP depuis plusieurs années à l'école, la direction présente ce qu'est un OPP et demande aux membres présents s'ils souhaitent en former un cette année. Elle ajoute qu'à l'école Champlain, la Fondation est responsable des moyens de financement et organise déjà quelques activités au cours de l'année et qu'elle a de la difficulté à recruter un nombre suffisant de parents désirant s'impliquer.

Suite aux échanges, il est proposé par Marijo Tardif de ne pas créer d'OPP à l'école Champlain pour l'année scolaire 2024-2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 24-25-12

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Guillaume Lauzier, parent, et résolu:

QUE la séance soit levée à 19h29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marijo Tardif
Présidente du conseil d'établissement

Josée Poirier
Directrice de l'école

